

Avis au Conseil n° 14-03

Annexe C

Résumé des recommandations issues de la première séance : Le rôle des écosystèmes de carbone bleu dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces changements

Recommandations issues des exposés et des études de cas

1. Définir et prioriser les méthodes de gestion des bassins hydrographiques des hautes terres qui ont le plus d'impact sur les côtes.
2. Chercher les liens entre les AMP en vue de protéger les espèces sauvages et de déterminer le potentiel de piégeage du carbone.
3. Améliorer et effectuer une cartographie de l'impact des changements climatiques sur les côtes.
4. La restauration des mangroves est favorable au stockage du carbone et excellente pour la protection contre les ondes de tempête; il faut donc investir dans la restauration.
5. Financer un projet de surveillance conjointe entre les systèmes de la Floride et ceux du Yucatán, car leurs écosystèmes sont très similaires.
6. Financer la recherche afin de générer plus de données détaillées nécessaires pour intégrer le carbone côtier aux marchés du carbone.
7. Financer des études scientifiques afin de déterminer comment mesurer les diverses origines du carbone et en rendre compte (en amont, côtier, etc.).
8. Financer des études scientifiques afin de brosser un portrait plus précis du captage du carbone par volume. Le volume de stockage n'est pas uniforme d'une région à l'autre compte tenu des variations en ce qui concerne l'âge, la profondeur et d'autres facteurs.
9. Nous devons renforcer la sensibilisation à propos de la restauration des terres humides.
10. Nous devons établir des lignes directrices afin de définir ce qui est approprié pour les marchés du carbone bleu : restauration, création de marais littoraux (quand on se déplace vers les marais salés), conservation versus émissions évitées.
11. Il faut mobiliser davantage le secteur privé afin qu'il s'associe aux efforts de restauration et de conservation des zones de carbone bleu.
12. Créer des normes et élaborer des méthodes permettant de comptabiliser le carbone sur le marché et d'en établir la valeur.
13. Inciter les gens à appuyer l'intégration des nouvelles lignes directrices du GIEC sur le carbone bleu.
14. Mobiliser les collectivités locales à propos de tous les aspects du carbone bleu : établissement d'objectifs, activités de restauration, mesures, incidence possible sur leurs moyens de subsistance, etc.
15. Établir des lignes directrices sur la façon dont les avantages du marché du carbone bleu devraient être répartis entre les collectivités locales et autochtones.

16. Utiliser les observations issues des calculs relatifs au stockage du carbone bleu pour faire de projections en matière de restauration (pour les crédits de carbone, par exemple).

Messages, thèmes et autres éléments issus de la séance sur le carbone bleu

1. Le potentiel de stockage des systèmes côtiers (et des sols en particulier) est nettement supérieur à celui des systèmes terrestres.
2. Il faut produire davantage de données détaillées sur la façon de calculer le carbone bleu présent au sein de chaque écosystème et à l'échelle des différents écosystèmes. Par ailleurs, on ne sait pas vraiment comment comptabiliser le carbone quand il passe des hautes terres aux systèmes côtiers.
3. Les méthodes et protocoles de calcul du stockage du carbone terrestre sont spéciaux dans chaque pays, et ils ont été révisés afin de les adapter aux nouvelles normes. Cela a créé beaucoup de travail et causé des pertes de temps. C'est le moment idéal pour établir des normes internationales (trinacionales) visant le carbone bleu avant que les calculs soient trop avancés.
4. La mobilisation constructive des collectivités dans le cadre de projets de conservation et de restauration est essentielle au succès de ces projets. Par ailleurs, il est important de calculer les avantages du marché du carbone pour les collectivités locales.

Résumé des recommandations issues de la deuxième séance : Problèmes associés à l'élévation du niveau des océans dans les collectivités côtières
--

Recommandations issues des exposés et des études de cas

1. Profiter des activités de reconstruction (après un ouragan/une tempête/une catastrophe naturelle) pour renforcer la résilience des milieux naturels et bâtis.
2. Mettre sur pied des initiatives de reconstruction multipartites supervisées par les participants.
3. Créer un groupe de coopération trilatéral qui surveillera les océans et les zones côtières (on pourrait s'inspirer du modèle mexico-européen de système intégré d'observation des côtes et des océans — MexICOOS).
4. Promouvoir l'adaptation d'un cadre stratégique qui visera la mise en œuvre de politiques océaniques, ainsi que le développement des bassins hydrographiques régionaux et l'intégration des zones côtières.
5. Faire plus de recherches et élaborer plus de systèmes opérationnels afin de comprendre les effets du climat (précipitation, élévation du niveau des océans, conditions météorologiques extrêmes, etc.).
6. Améliorer la communication entre scientifiques et décideurs.
7. Créer des sanctuaires jumeaux dans les AMP.
8. Appuyer la création de « collaboratoires », environnements axés sur la collecte de données dans un esprit de collaboration, qui permettent de créer des modèles prédictifs et d'échanger des données avec toute personne susceptible de les utiliser.

Résumé des recommandations issues de la troisième séance : Problèmes pour les collectivités côtières – Impacts de l’acidification des océans sur les collectivités autochtones et locales
--

Recommandations issues des exposés et des études de cas

1. Inciter les collectivités locales à établir des objectifs de conservation et à les inclure dans leur collecte de données, et leurs activités d’observation et de suivi.
2. Prendre des mesures pour réduire les émissions de CO₂.
3. Financer des activités améliorées de recherche et de surveillance afin de mieux comprendre les processus d’acidification et leur impact sur les écosystèmes marins de l’Arctique.
4. Financer une étude socio-économique des impacts de l’acidification des océans sur les populations de l’Arctique.
5. Trouver des moyens de transmettre aux producteurs de mollusques et crustacés des trois pays l’information relative à l’identification de l’acidification des océans et à l’adaptation à celle-ci dans les trois pays.
6. Rédiger les bons messages pour les bonnes personnes, et trouver le bon messager qui transmettra ces messages personnalisés. Le gouverneur de l’État de Washington a dû prendre des mesures à propos de l’acidification des océans, notamment en raison de ses impacts potentiels sur l’économie et l’emploi.